



Deux Rivières, Commune nouvelle Commune déléguée d'Accolay

INFORMATIONS COMMUNALES



Madame,
Monsieur,

La gravité exceptionnelle de la situation se confirme chaque jour, à laquelle notre village n'échappe malheureusement pas. Les mesures de confinement et d'hygiène sont les premiers moyens pour limiter les contaminations : il faut les respecter à la lettre. Il s'agit de se protéger, et de protéger les autres.

De nombreux habitants ne disposent pas d'accès à internet, et cette information distribuée dans les boîtes aux lettres est faite pour y remédier.

Plusieurs ont été contactés par téléphone lorsque leur situation personnelle pouvait laisser penser qu'il était nécessaire de le faire – et que nous avions leurs coordonnées.

Pour les autres, des messages électroniques ont pu répondre à certaines questions sur les services de santé ou le soutien aux entreprises. Ces informations sont toujours disponibles et actualisées sur les sites internet accolay.eu et 3cvt.fr

Pour une plus grande efficacité de ces moyens de communication électroniques qui permettent de répondre à des situations d'urgence, un questionnaire est joint, avec lequel vous pourrez nous donner l'autorisation de vous contacter grâce à votre adresse courriel et/ou votre téléphone mobile (« SMS »). Lorsqu'elle dispose déjà de ces données, la mairie d'Accolay utilise depuis longtemps ces outils pour transmettre les alertes météo ou des informations d'ordre strictement administratif. Toutefois, depuis la promulgation de la loi sur la protection des données personnelles, cet usage nécessite votre autorisation.

Témoignons de notre gratitude et de notre solidarité active à tous ceux qui sont sur le front de l'épidémie.

Dominique CHARLOT,
Maire délégué d'Accolay
Tél. 06 11 40 15 55

• Les praticiens de la Maison de santé à Vermenton vous informent

Pour un avis ou une consultation médicale, vous appelez le secrétariat des médecins au 03 86 81 09 66. En aucun cas, vous vous déplacez dans les Maisons de santé sans y être invité. Votre demande sera traitée en téléconsultation ou un rendez-vous pourra vous être proposé dans un local spécifique pour ne pas risquer de contamination, où un médecin assurera la consultation.

En cas de suspicion de coronavirus, un rendez-vous vous sera donné dans l'une des Maisons de santé désignée comme centre de consultation avec une unité COVID et une unité NON COVID

Renouvellement des médicaments : les pharmaciens sont autorisés à étendre le renouvellement d'une ordonnance expirée dans le cadre d'un traitement chronique. Cette mesure exceptionnelle, proposée par les représentants de la profession, vise à garantir la continuité de traitement. Vous pouvez vous rendre directement en pharmacie. La pharmacie de Vermenton peut également vous livrer les médicaments en toute sécurité (tél. 03 86 81 53 15).

Le cabinet dentaire est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Le cabinet des infirmières est également fermé. Pour un rendez-vous, appelez le 03 86 81 09 69 pour le secteur de Vermenton.

- **Vos courses à domicile ou en « drive »**

Il est fortement déconseillé aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes fragiles de sortir de leur domicile : Aurore Ladurelle – *Les P'tites Courses* – se propose de prendre leurs commandes et de leur livrer avec toutes les mesures de sécurité sanitaire. Téléphone : 06 16 44 17 71

Le supermarché Atac à Vermenton a mis en place un système de « drive » : les clients déposent leur commande par mél à atac.vermenton@schiever.fr et la récupèrent au drive du magasin.

- **« Veiller sur mes parents » avec La Poste**

Dans cette période de confinement, source d'inquiétude et de solitude pour nos aînés, La Poste se mobilise et contribue à rompre l'isolement **en rendant gratuit son service de lien social « Veiller sur mes parents »**.

Pendant toute la durée du confinement, **une visite hebdomadaire par le facteur** est offerte à toutes les personnes qui souhaitent en bénéficier : le client choisit un jour de la semaine pour la visite du facteur, un postier téléphone au client en amont de chaque rendez-vous pour le confirmer. Si le client donne son accord, le facteur se rend à son domicile pour prendre de ses nouvelles, échanger sur des sujets qui l'intéressent. Si le client ne préfère pas recevoir le facteur à domicile, la discussion se déroule par téléphone. Dans le cadre des visites, le facteur applique les consignes sanitaires de protection (port du masque, gel hydroalcoolique, distances de protection).

Se renseigner et bénéficier du service : 0800 000 011 (service gratuit + prix de l'appel)

- **Les mesures d'aide aux entreprises**

L'État et la Région Bourgogne – Franche-Comté ont mis en place différents soutiens aux entreprises touchées par la crise. Le détail et les modalités d'obtention sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes 3cvt.fr (aujourd'hui, toutes les entreprises ont accès à internet – si toutefois ce n'est pas le cas, ces entreprises peuvent me joindre sur mon téléphone mobile).

- **Les agents communaux**

Nos agents techniques ont été placés en confinement, en respect de la consigne donnée par l'État pour tous les salariés, publics ou privés, ne pouvant assurer leur service en télétravail. Ils continuent d'assurer la surveillance de la fourniture d'eau potable.

Nos agents administratifs sont en télétravail. Ils peuvent être joints par téléphone (03 86 42 23 33, en laissant un message avec vos coordonnées) ou par mél (mairie-deuxrivieres@orange.fr ou mairie.accolay@orange.fr).

Les services de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs

La crèche à Vermenton accueille les enfants des personnes prioritaires (personnels des établissements de santé, d'aide à domicile, de soins à domicile,...).

Le Relai d'Assistants maternelles RAM Caramel fonctionne en télétravail et peut informer les familles sur les places vacantes auprès des assistantes maternelles du territoire dont la capacité d'accueil a été augmentée.

L'accueil des enfants scolarisés des personnels soignants est assuré par l'École de Vermenton, y compris le mercredi. Pour les vacances scolaires, les dispositions nécessaires seront prises par la Communauté de communes pour leur accueil en centre de loisirs.

Les **Agences postales intercommunales – Maisons de Services au Public** sont momentanément fermées (les bureaux de Poste les plus proches ouverts au public sont à Auxerre et Avallon).

Le **transport à la demande vers les établissements de santé**, LUCY, est suspendu.

La **collecte des ordures ménagères** résiduelle continue de fonctionner normalement. **Il est encore plus impératif de trier** de manière à limiter la mise en décharge dont les personnels sont moins nombreux du fait des mesures de confinement. Limitez aussi les dépôts aux **points d'apport volontaire**, pour ceux qui le peuvent, stockez vos déchets recyclables chez vous, ces points d'apport volontaire risquant la saturation. Les **déchetteries** sont fermées jusqu'au nouvel ordre.